

Prévisions d'effectifs d'élèves du second degré : forte augmentation en lycée général et technologique aux rentrées 2015 et 2016

■ **Les effectifs du second degré** devraient augmenter de 27 000 élèves à la rentrée 2015 et de 29 000 à la rentrée 2016. L'arrivée au lycée de la génération 2000, plus importante que les précédentes, les passages toujours plus nombreux en seconde générale et technologique, la baisse des redoublements contribuent à l'entrée de 19 500 élèves supplémentaires dans le second cycle général et technologique en 2015. Les collèges perdraient par contre 18 000 élèves à la rentrée 2015.

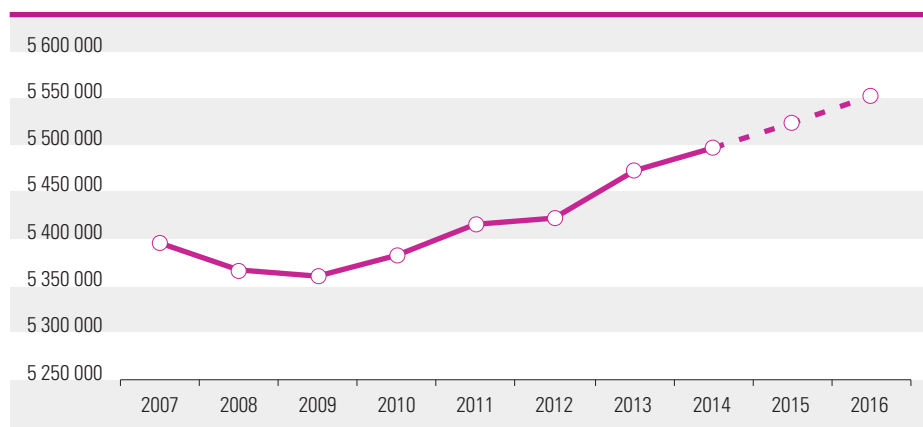
Nicolas Miconnet, DEPP-B1

■ Les effectifs du second degré devraient continuer à croître aux rentrées 2015 et 2016 à un rythme légèrement plus soutenu que celui observé à la rentrée 2014. Ainsi, après l'augmentation constatée en 2014 de 24 500 élèves, les effectifs devraient augmenter de 27 000 en 2015 et de 29 000 en 2016, prolongeant une période de croissance des effectifs quasi constante depuis la rentrée 2009 (FIGURES 1 et 2).

La hausse serait particulièrement marquée dans le second cycle général et technologique (GT) où 40 000 élèves (2,7 %) puis 29 500 élèves (1,9 %) supplémentaires sont attendus en 2015 et 2016 (FIGURE 3). L'arrivée

dans le second cycle en 2015 des élèves nés en 2000 (année où les naissances ont été les plus nombreuses sur la période 1994-2004) explique en partie cette croissance importante. Les formations professionnelles, avec 5 000 élèves supplémentaires (0,7 %) en 2015 et en 2016 (0,8 %), bénéficieraient également de cette démographie favorable. À l'inverse, les effectifs du premier cycle, pratiquement stables en 2014 (3 500 élèves de plus soit 0,1 %), diminueraient de 18 000 en 2015 (- 0,5 %), la génération 2000 quittant le collège étant alors remplacée par la génération 2004 moins nombreuse (FIGURE 4).

1 – Évolution des effectifs d'élèves du second degré



Champ : France métropolitaine + DOM, secteur public et secteur privé (y compris EREA, hors post-baccalauréat).

Source : MENESR-DEPP.

Directrice de la publication : Catherine Moisan
Secrétaire de rédaction : Marc Saillard
Maquettiste : Frédéric Voiret
Impression : DEPP/DVE
ISSN 1286-9392
Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

2 – Variation des effectifs prévue par cycle de formation

Formations	Constat 2013	Constat 2014	Variation en		Prévision 2015	Variation en		Prévision 2016	Variation en	
			effectifs	%		effectifs	%		effectifs	%
Sixième	807 069	801 428	- 5 641	- 0,7	804 110	2 682	0,3	814 095	9 985	1,2
Cinquième	806 675	795 414	- 11 261	- 1,4	789 194	- 6 220	- 0,8	790 968	1 774	0,2
Quatrième	808 969	803 616	- 5 353	- 0,7	792 204	- 11 412	- 1,4	785 043	- 7 161	- 0,9
Troisième (y compris INS, DP6h)	785 408	811 156	25 748	3,3	809 076	- 2 080	- 0,3	800 192	- 8 884	- 1,1
Total sixième à troisième	3 208 121	3 211 614	3 493	0,1	3 194 584	- 17 030	- 0,5	3 190 298	- 4 286	- 0,1
DIMA	1 953	1 229	- 724	- 37,1	743	- 486	- 39,5	566	- 177	- 23,8
Dispo. relais	182	123	- 59	- 32,4	110	- 13	- 10,6	26	- 84	- 76,4
Total pré-professionnel	2 135	1 352	- 783	- 36,7	853	- 499	- 36,9	592	- 261	- 30,6
ULIS	27 310	30 590	3 280	12,0	32 725	2 135	7,0	33 805	1 080	3,3
Sous-total 1^{er} cycle hors Segpa	3 237 566	3 243 556	5 990	0,2	3 228 162	- 15 394	- 0,5	3 224 695	- 3 467	- 0,1
Total Segpa	94 384	91 691	- 2 693	- 2,9	89 094	- 2 597	- 2,8	87 005	- 2 089	- 2,3
1 - Total premier cycle	3 331 950	3 335 247	3 297	0,1	3 317 256	- 17 991	- 0,5	3 311 700	- 5 556	- 0,2
Première année CAP 2 ans	61 826	61 269	- 557	- 0,9	61 239	- 30	0,0	60 639	- 600	- 1,0
Seconde année CAP 2 ans	53 101	52 645	- 456	- 0,9	52 027	- 618	- 1,2	51 998	- 29	- 0,1
Total CAP en 2 ans	114 927	113 914	- 1 013	- 0,9	113 266	- 648	- 0,6	112 637	- 629	- 0,6
Total CAP	120 482	119 238	- 1 244	- 1,0	118 568	- 670	- 0,6	117 993	- 575	- 0,5
Seconde professionnelle (1BPRO3)	186 093	185 725	- 368	- 0,2	189 402	3 677	2,0	188 940	- 462	- 0,2
Première professionnelle (2BPRO3)	180 374	179 992	- 382	- 0,2	181 752	1 760	1,0	186 036	4 284	2,4
Terminale professionnelle (3BPRO3)	172 641	166 965	- 5 676	- 3,3	166 787	- 178	- 0,1	168 322	1 535	0,9
Total bac pro / BMA en 3 ans	539 108	532 682	- 6 426	- 1,2	537 941	5 259	1,0	543 298	5 357	1,0
Total bac pro / BMA	541 227	534 974	- 6 253	- 1,2	540 359	5 385	1,0	545 764	5 405	1,0
Mentions complémentaires	5 199	5 335	136	2,6	5 250	- 85	- 1,6	5 218	- 32	- 0,6
Formations niveaux IV et V	3 363	3 444	81	2,4	3 649	205	6,0	3 906	257	7,0
2 - Total second cycle professionnel	670 271	662 991	- 7 280	- 1,1	667 826	4 835	0,7	672 881	5 055	0,8
Seconde GT - BT	530 299	540 920	10 621	2,0	560 231	19 311	3,6	561 394	1 163	0,2
Première générale	342 579	353 061	10 482	3,1	359 907	6 846	1,9	372 827	12 920	3,6
Première techno. - adapt. BT	131 082	131 729	647	0,5	134 862	3 133	2,4	139 288	4 426	3,3
Total premières générale - techno. - BT	473 661	484 790	11 129	2,3	494 769	9 979	2,1	512 115	17 346	3,5
Terminale générale	330 928	341 392	10 464	3,2	350 941	9 549	2,8	358 589	7 648	2,2
Terminale techno. - BT	135 673	131 795	- 3 878	- 2,9	133 091	1 296	1,0	136 402	3 311	2,5
Total terminale générale - techno. - BT	466 601	473 187	6 586	1,4	484 032	10 845	2,3	494 991	10 959	2,3
3 - Total second cycle GT	1 470 561	1 498 897	28 336	1,9	1 539 032	40 135	2,7	1 568 500	29 468	1,9
Total second degré (1 + 2 + 3)	5 472 782	5 497 135	24 353	0,4	5 524 114	26 979	0,5	5 553 081	28 967	0,5

Champ : France métropolitaine + DOM, secteur public et secteur privé (y compris EREA, hors post-baccalauréat).

Source : MENESR-DEPP.

Au collège, départ de la génération 2000 et baisse des redoublements

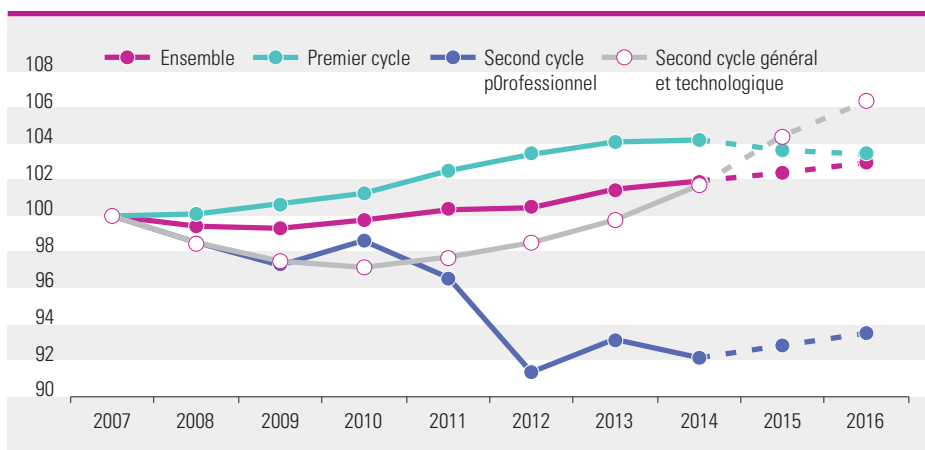
La croissance des effectifs observée dans le premier cycle depuis 2007 devrait s'interrompre à partir de la rentrée 2015, après le départ de la génération 2000. En 2015, 18 000 élèves de moins sont attendus. La baisse serait moins prononcée en 2016 (- 5 500 élèves). La variation des effectifs du premier cycle est fortement tributaire de la taille des générations successives. La baisse attendue en 2015 est principalement liée à la sortie du premier cycle de la génération 2000 (807 000 naissances), génération remplacée par celle née en 2004 (799 000 naissances), ainsi qu'à la fluidité accrue des parcours au collège.

À l'intérieur du premier cycle, la variation des effectifs n'est pas homogène pour tous les niveaux du collège. La baisse de 17 000 élèves attendue en 2015 dans le premier cycle hors enseignement spécialisé découle de baisses d'effectifs dans les classes de la cinquième à la troisième, en particulier en quatrième (- 11 500 élèves) et d'une légère progression des effectifs de sixième (+ 2 500 élèves). L'augmentation prévue en 2015 pour cette classe résulte de l'entrée dans le premier cycle de la génération 2004 (799 000 naissances) qui marque le début d'une reprise démographique après le boom de l'an 2000 et la baisse qui s'en est suivie jusqu'en 2003. L'augmentation des effectifs de sixième à la rentrée 2015 aurait pu être encore plus importante sans l'hypothèse volontariste de baisse du taux de redoublement de 0,2 point

(pour s'établir à 2 %) en sixième en 2015. En effet, en conservant le taux constaté à la rentrée 2014, l'augmentation des effectifs en sixième aurait été de 4 000 élèves au lieu de 2 500 retenus.

De plus, la prévision repose sur une baisse du redoublement de la sixième à la quatrième au cours des deux prochaines années. En sixième, il est espéré une diminution à 1,9 % à l'horizon 2016 (au lieu de 2,2 % en 2014). C'est en classe de cinquième que le redoublement serait le plus faible (0,8 % en 2016). En troisième, année terminale du premier cycle, il a été fait l'hypothèse d'une stabilité du taux de redoublement. Les classes des Sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) continueraient à voir leurs effectifs diminuer au cours des deux prochaines années. Parallèlement, la

3 – Évolution des effectifs d'élèves du second degré par cycle de formation (base 100 pour l'année 2007)



Champ : France métropolitaine + DOM, secteur public et secteur privé (y compris EREA, hors post-baccalauréat).

Source : MENESR-DEPP

croissance des Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), structures dédiées à la scolarisation des élèves en situation de handicap, se poursuivrait en 2015 et 2016.

Un flux d'entrée stable dans la voie professionnelle après la réforme

Après la baisse constatée en 2014 des effectifs du cycle professionnel, une augmentation modérée est attendue au cours des deux prochaines rentrées (+ 5 000 élèves en 2015 et 2016). Le flux d'entrée dans la voie professionnelle est relativement stable ces quatre dernières années, depuis la généralisation du bac professionnel en trois ans. Les taux d'entrée dans le second cycle professionnel constatés à la rentrée 2014 ont été reconduits quasiment à l'identique les deux prochaines années. Ainsi, 20,5 % des élèves de troisième poursuivraient leur scolarité en seconde professionnelle et 4,2 % le feraient en première année de CAP. Les effectifs de CAP diminueraient d'environ 600 élèves en 2015 et 2016 alors que ceux du baccalauréat professionnel augmenteraient de 5 500 chaque année.

À cette stabilité des flux s'ajoute à la rentrée 2015 la hausse démographique due à l'arrivée de la génération 2000. Cependant, les variations des effectifs dans le second cycle professionnel sont moins sensibles à la démographie qu'elles ne peuvent l'être dans le premier cycle. Les

capacités d'accueil, d'une part, et les sorties en cours de formation d'autre part, atténuent en partie l'effet démographique.

À la rentrée 2014, les sorties en fin de seconde professionnelle ont augmenté de 0,2 point, interrompant ainsi la tendance à la baisse, depuis 2011, de plus d'un point chaque année. Il est prévu de juger cette hausse très conjoncturelle et de reproduire la tendance à la baisse, de façon régulière et modérée, sur les deux prochaines années. Les sorties diminueraient de 0,2 point en 2015 et 2016 pour atteindre 9,9 % et retrouver ainsi leur niveau de 2013 en fin de seconde en 2015. En fin de première professionnelle, les sorties ont de nouveau diminué en 2014 (9,8 % soit - 0,2 point), mais à un rythme nettement moins soutenu que les deux années précédentes (plus d'un point en 2012 et 2013). Elles devraient de nouveau baisser modérément en 2015 et 2016 pour atteindre 9,4 % en 2016.

Les sorties moins nombreuses en cours de formation du baccalauréat professionnel s'ajoutent aux flux passant d'un niveau à l'autre et à l'effet de la démographie. En 2015, ce sont ainsi 400 élèves supplémentaires attendus en première professionnelle du seul fait de la diminution prévue de 0,2 point des sorties en fin de seconde. La mise en perspective de cette dernière hypothèse avec la hausse prévue de 1 800 élèves en 2015 en première professionnelle illustre l'importance des hypothèses retenues sur la variation des effectifs.

4 – Nombre de naissances vivantes en France (en milliers)

Année de naissance	Année théorique d'entrée dans le premier cycle	Année théorique d'entrée dans le second cycle	Nombre de naissances vivantes (en milliers)
2000	2011	2015	807
2001	2012	2016	803
2002	2013	2017	793
2003	2014	2018	793
2004	2015	2019	799
2005	2016	2020	807

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

Source : Insee.

La réussite aux examens, et en particulier au baccalauréat professionnel, est également un élément important pour expliquer l'effectif de terminale. Le taux de réussite record observé à la session 2014 a contribué à la baisse des effectifs en terminale, du fait d'une diminution du redoublement. Au cours des deux prochaines années, le redoublement en terminale professionnelle pourrait être stable.

L'augmentation des effectifs de seconde contribue pour moitié à la croissance des effectifs des lycées généraux

L'augmentation des effectifs du second cycle général et technologique (GT) s'accroîtrait aux cours des deux prochaines années (40 000 élèves supplémentaires en 2015 et 29 500 élèves en 2016, à comparer à la hausse de 28 500 constatée en 2014). En 2015, tous les niveaux verraient leurs effectifs croître. La hausse la plus marquée se trouverait en seconde avec un gain de 19 500 élèves. Cet accroissement est consécutif à l'entrée dans cette classe de la génération 2000 (807 000 naissances), significativement plus nombreuse que la génération précédente (776 000 naissances en 1999). À la rentrée 2014, le passage de troisième en seconde GT a concerné 63,7 % des élèves (augmentation de 0,8 point en un an, croissance plus modérée que les deux points observés en 2013). Pour les deux prochaines années de prévision, une augmentation du flux d'entrée en seconde GT est de nouveau prévue à un rythme nettement plus modéré (0,4 point en 2015 et de nouveau 0,2 point en 2016), les marges de progression semblant désormais réduites.

En effet, l'accroissement du taux d'entrée en seconde GT a été possible grâce à la diminution simultanée du redoublement et surtout des sorties en fin de troisième (7,9 % en 2014 contre 8,5 % en 2013), vers un établissement sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture ou pour suivre une formation en apprentissage. Une explication à la diminution des sorties en fin de troisième pourrait se trouver dans la diminution du nombre de contrats d'apprentissage. La diminution modérée des sorties envisagées vers d'autres formations en fin de troisième au cours des deux prochaines années (7,6 % puis 7,4 %) va de pair avec le ralentissement des passages vers la seconde GT.

Les effectifs en première augmenteraient de 10 000 élèves en 2015 ; ce flux d'élèves supplémentaires, lié notamment à l'augmentation importante du passage troisième-seconde à la rentrée 2013, serait amplifié par la diminution continue du redoublement en fin de seconde (- 0,2 point en 2015 pour s'établir à 7,3 %). Les séries de premières technologiques profiteraient relativement plus de ce flux d'élèves supplémentaires de seconde que les séries générales (augmentation des passages vers les séries technologiques de 0,2 point contre 0,1 point pour les séries générales). Les séries de première technologique retrouveraient ainsi le niveau constaté à la rentrée 2013. En effet, ces séries pourraient connaître un regain d'attractivité dû aux choix d'orientation plus ouverts favorisant la poursuite d'études supérieures.

Les effectifs de terminale augmenteraient de 11 000 élèves en 2015, cette croissance serait essentiellement due

5 – Part du secteur privé selon les cycles de formation (en %)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total premier cycle	20,8	20,8	20,8	20,9	21,0	21,0	21,0	21,1	21,1	21,1
Total second cycle professionnel	21,6	21,6	21,8	21,7	21,3	21,7	21,8	21,4	21,3	21,3
Total second cycle GT	21,0	21,3	21,5	21,6	21,8	21,8	21,6	21,3	21,1	21,1
Total second degré	21,0	21,1	21,1	21,2	21,3	21,3	21,3	21,2	21,2	21,2

Champ : France métropolitaine + DOM, secteur public et secteur privé (y compris EREA, hors post-baccalauréat).

Source : MENESR-DEPP

6 – Variation des effectifs du second degré dans le secteur public

Formations	Constat 2013	Constat 2014	Variation constatée	Prévision 2015	Variation prévue	Prévision 2016	Variation prévue
Total premier cycle	2 633 634	2 633 862	228	2 617 489	- 16 373	2 612 882	- 4 607
Total second cycle professionnel	525 244	522 165	- 3 079	526 582	4 417	530 508	3 926
Total second cycle GT	1 152 439	1 178 924	26 485	1 214 367	35 443	1 237 569	23 202
Total second degré	4 311 317	4 334 951	23 634	4 358 438	23 487	4 380 959	22 521

Champ : France métropolitaine + DOM, secteur public (y compris EREA, hors post-baccalauréat).

Source : MENESR-DEPP

aux séries générales (+ 2,8 % contre + 1 % pour les séries technologiques).

En 2016, toutes les formations du second cycle GT bénéficieraient d'une augmentation de leurs effectifs ; cependant la hausse serait minime en seconde (gain de 1 000 élèves).

Les établissements privés gagnent des effectifs mais leur part reste stable

La répartition entre les deux secteurs s'effectue en fonction de leur poids relatif et des récentes évolutions pour chaque niveau de formation. Globalement, la part du secteur privé serait stable (21,2 %, FIGURE 5) durant les deux prochaines années, malgré une très légère baisse dans le second cycle professionnel, faisant suite à la tendance observée depuis la rentrée 2013.

Cette relative stabilité de la part des deux secteurs se traduit par des évolu-

tions d'effectifs relativement proches de celles observées globalement. Ainsi, il est prévu une augmentation de 23 500 élèves à la rentrée 2015 (22 500 en 2016) dans les formations du second degré des établissements du secteur public, y compris les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) (FIGURE 6).

Les effectifs du secteur privé (y compris EREA) augmenteraient de 3 500 élèves à la rentrée 2015 (puis de 6 500 à la rentrée 2016). ■

en savoir plus

➔ Pour accéder à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

MÉTHODE DE PRÉVISION

La prévision des effectifs du second degré repose sur la méthode dite « des flux ». Elle se base sur la projection des séries des taux de redoublement, de passage et de sortie aux différents niveaux. Disponibles depuis l'année 2008, l'historique est suffisamment long pour appréhender le redoublement, les sorties, les passages et formuler ainsi des hypothèses sur l'évolution future.

Les taux (de passage, de sortie, de redoublement) retenus dans l'exercice prévisionnel sont ensuite appliqués aux effectifs constatés à la rentrée 2014 pour obtenir la prévision 2015.

La prévision 2016 est ensuite obtenue selon un processus itératif.

Les hypothèses choisies s'appuient le plus souvent sur les taux constatés les deux dernières années, suivant une tendance amortie ($\text{taux}_{n+1} = \text{taux}_n + (\text{taux}_n - \text{taux}_{n-1})/2$). Toutefois, cette tendance a été, pour certains taux, amplifiée ou atténuée afin de prendre en compte les objectifs de politique éducative visant à améliorer la fluidité des parcours scolaires (en particulier la baisse des redoublements et des sorties en cours de formation).

Champ de la prévision

La prévision porte sur l'ensemble des établissements du second degré du secteur public et du secteur privé (qu'ils soient ou non sous contrat), situés en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer. Les EREA sont également pris en compte. ■